



POUR UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE

« La jeunesse est la flamme
de la révolution »
Karl Liebknecht

www.insurge.fr

19 juillet 2021

Soutien inconditionnel à la grève unitaire des travailleurs de la Santé de Martinique

Contre la politique de Macron : retrait du projet de loi sur l'obligation vaccinale et le passe sanitaire généralisé

Ci-dessous l'appel unitaire des organisations syndicales de la Santé de Martinique : leurs revendications sont les nôtres.

Partout, sur l'ensemble du territoire, l'unité d'action doit se réaliser pour les mêmes objectifs.

19 juillet 2021

Les organisations syndicales de la Santé : CDMT – CGTM – FO – USAM – UGTM
Le Syndicat Convergence Infirmière 972

Fort-de-France, le 14 juillet 2021

Monsieur le préfet
Monsieur le directeur Dénéral de l'ARS

Objet : Préavis de grève illimité

Monsieur le préfet
Monsieur le directeur Dénéral de l'ARS

Les organisations syndicales de la Santé : CDMT – CGTM – FO – USAM – UGTM, le Syndicat Convergence Infirmière 972 déposent auprès de vous un préavis de grève illimité à compter du **mercredi 21 juillet 2021**.

Ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux, paramédicaux, sociaux, médico-sociaux, libéraux, privé, public, notamment :

- les établissements sanitaire et sociaux, médico- sociaux de la fonction publique hospitalière,
- les établissements Français du Sang et activités de transfusion sanguine (E.F.S.) - établissement public national) crée par le décret n°99-1143 du 29/12/99 et la loi n°98-535 du 01/07/98 relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.
- Les ESPIC, CLCC et les établissements sanitaires et médico-sociaux privés chargés de la gestion d'un service public (art. L.2512-1 et L.2512-2 du code du travail ; ArtL.6161-5 du code de la Santé Publique).
- Associations de la santé,
- Cabinets privés : psychologues, sage-femme, kiné, orthophonistes, manipulateurs radio, ...
- Services d'aides à la personne
- Cabinet Médicaux
- Laboratoire
- Ambulances Privés
- Pompiers

Par la présente, nous vous informons que **Les organisations syndicales de la Santé : CDMT – CGTM – FO – USAM – UGTM et Le Syndicat Convergence Infirmière 972** appellent à un rassemblement le **mercredi 21 juillet** devant l'ARS.

PLATEFORME REVENDICATIVE :

- **Contre l'obligation de vaccination** : Libre choix de se vacciner ou non
- **Pas de mesure de coercition** pour ceux ou celles qui font le choix de ne pas se faire vacciner
- **Libre circulation des personnes PASS SANITAIRE**
- **Attaques des droits fondamentaux individuels et collectifs**
- **Stigmatisation des personnels de santé**

Les organisations syndicales de la Santé : CDMT – CGTM – FO – USAM – UGTM, le Syndicat Convergence Infirmière 972 appellent à la mobilisation aussi :

- Renforcement des recrutements et moyens matériels pour une prise en charge correcte des patients
- Pas de discrimination dans les revalorisations de salaire
- Une réduction de la journée de travail sans perte de salaire